



Journalistes togolais en détention

L'avocat de la défense exprime sa confiance en la justice

À la suite du procureur de la République, Talaka Mawama, l'avocat des journalistes Ferdinand Ayité, Joël Egah et Isidore Kouwonou s'est également exprimé. Tout en essayant de démontrer les arguments de l'accusation, dont ceux du procureur ...



PAGE 3

URBANISME



Infrastructures

Plus de 30 milliards pour réduire l'inondation et améliorer le cadre de vie des populations

Le ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Réforme foncière a lancé le 17 décembre dernier à Lomé les travaux de réalisation ...

PAGE 5

ECONOMIE



Conseil des ministres de l'Umoa

Les pays de l'Union ont enregistré des «résultats encourageants» au 3e trimestre

La session ordinaire du Conseil des ministres de l'Union monétaire ouest-africaine (UMOA) s'est tenue le 17 décembre dernier par visioconférence. Malgré un contexte marqué ...

PAGE 9

DRAME

Accident mortel à Dapaong

Un véhicule à marchandises reste un véhicule à marchandises !

PAGE 11



Soldats togolais tués au Mali

Les hommages de la nation aux défenseurs de la paix

C'est avec une vive émotion que le Togo a rendu un hommage mérité aux sept casques bleus togolais tués il y a quelques jours au Mali. La cérémonie d'adieu présidée par le chef de l'Etat, Faure Gnassingbé, s'est déroulée le samedi dernier à la place des fêtes de la présidence de la République, en présence de plusieurs autres personnalités.

PAGE 3

DERNIERES HEURES

Le Cacao togolais champion d'Afrique au Cocoa of Excellence 2021

Par le biais du Comité de Coordination pour les Filières Café et Cacao (CCFCC), le Togo a participé au concours « cacao of excellence 2021 ». Le pays de Faure Gnassingbé a présenté des échantillons de 6 producteurs différents de cacao sous la supervision de l'Unité Technique du Café et du Cacao (UTCC). A l'issue, le Togo a remporté deux médailles d'or sur les 3 obtenues dans toute l'Afrique et l'Océan Indien.

L'évaluation de 235 échantillons de fèves de cacao reçus de 53 origines différentes pour cette édition 2021 s'est faite par un procédé aveugle et rigoureux de la transformation de fèves en liqueur. Ensuite, il y a eu une dégustation par 11 membres du Comité Technique de « Cocoa of Excellence 2021 ».

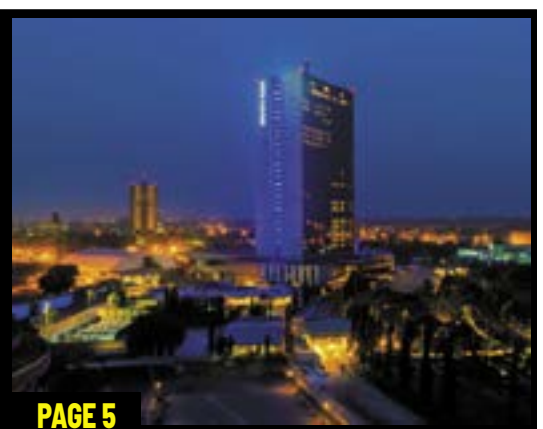
Le Togo a présenté des échantillons suivant : N° 0001-2021-UTCC-TG du producteur Yawo Semanu Dzitri de Gadzawukpe dans la poréfecture d'Agou ; N° 0002-2021-UTCC-TG du producteur Piyalo Egbare Louwè du canton de Kpadapé de la préfecture de Kloto ; N° 0003-2021-UTCC-TG ...

PAGE 3

L'hôtel 2 Février / Un nouveau vent souffle sur l'Emblématique 5 étoiles de la capitale !

L'hôtel 2 Février organise des fêtes de fin d'année inoubliables pour tous !

De grands changements se mettent en place dans le luxueux hôtel de la capitale, l'emblématique 5 étoiles hôtel 2 Février avec l'arrivée d'un nouveau leader à la tête de la direction, Mr Anil GHEI. Une présence forte de vision, de traditions mais ...



PAGE 5



SOMMAIRE

Burkina Faso
Suspendu par le bureau exécutif, Eddie Komboigo
préside le congrès du CDP



P 4

Somalie / Election
Le Premier ministre limoge sept membres du Comité
des litiges électoraux



P 4

CAN 2021
Plus de peur que de mal !



P 10

Echos des bénéficiaires des produits FNFI

Zata Amamatou / Une success story de Bafilo

Bien longtemps marginalisées ou encore réduites au rang très « traditionnel » de la femme au foyer vouée à la maternité, les femmes Togolaises ne se laissent plus décourager. Certaines parviennent à imposer leur leadership pour faire évoluer leurs idées de business et mener à bien leur Activité Génératrice de Revenu AGR. C'est le cas de Zata Amamatou à Bafilo. Autre fois vendeuse des galettes d'arachide, elle réussit à se lancer fin 2014 avec le produit APSEF du FNFI dans sa vraie passion : la revente des épices. Retour sur son histoire.

Depuis quelques années, le Togo est considéré comme un bon élève en matière de parité ou de promotion de l'inclusion financière et de l'autonomisation de la femme. Le pays profite de l'esprit d'initiative et du leadership des femmes, lesquelles représentent un peu plus de la moitié de sa population. Elles toutes, ont comme objectif de créer une activité à but lucratif pour subvenir aux besoins de la cellule familiale. A Bafilo, femme entrepreneure dans l'âme, Zata Amamatou fabrique et revend des galettes d'arachide depuis son adolescence. « Je n'ai pas beaucoup étudié. J'ai juste le niveau CM2. À un moment donné, il fallait que je devienne autonome. J'ai alors appris à faire des galettes chez une tante. J'ai mené cette activité jusqu'à mon mariage » explique-t-elle.

En réalité, elle a dû continuer cette activité après son premier accouchement pour aider son mari, agriculteur.

Mais, son rêve, c'est de vendre des épices. « Je voulais devenir revendeuse d'épices, mais il me fallait du financement pour démarrer. Ce que je gagnais avec les galettes suffisait à peine pour couvrir des charges dans le foyer », affirme-t-elle. Grâce à une amie de sa rue, elle entend parler des produits FNFI et intègre un groupement. En fin 2014, elle reçoit son premier crédit APSEF (Accès des Pauvres Aux Services Financiers). Amamatou raconte : « avec ce premier crédit, j'ai acheté des épices pour revendre devant la maison de mon mari ».

Aujourd'hui, Amamatou a bouclé le cycle du produit APSEF grâce auquel, elle est une figure reconnue dans la revente des épices dans le marché de Bafilo. Commerçante aguerrie, elle a su s'imposer et a même réussi à diversifier son commerce. En effet, elle vend également quelques produits alimentaires et autres



Zata Amamatou

condiments. Et quand on lui demande si elle parvient à s'en sortir financièrement, elle répond : « chaque semaine, je vends jusqu'à 70 mille FCFA, des fois plus que ça. Et j'ai mon bénéfice qui me permet de m'occuper de mes enfants. C'est dans ça que les deux premiers ont eu le BAC. Le premier est d'ailleurs à l'extérieur et n'est plus à ma charge ».

Au Togo, l'inclusion financière est un levier stratégique non négligeable qui cible les femmes créatrices de richesse et de valeurs, les jeunes et autres catégories sociodémographiques. Et si, auparavant, les femmes entreprenaient par nécessité, aujourd'hui elles sont de

plus en plus nombreuses à entreprendre par envie et par choix. Un phénomène qui encourage davantage le gouvernement à augmenter les niveaux de financements dans les projets qu'elles mènent. Nkodédé permet à ces femmes d'avoir jusqu'à 5 millions FCFA de crédits pour le cycle 1 et 10 millions FCFA pour le cycle 2. Etant éligible pour obtenir le crédit Nkodédé, Amamatou a commencé les démarches pour être bénéficiaire du produit. « Récemment, on m'a parlé du produit Nkodédé. Je veux avoir ce crédit. Ça va me permettre de devenir revendeuse grossiste d'épices à Bafilo », annonce-t-elle.

Si tout le monde peut en

théorie le devenir, n'est pas entrepreneure qui veut. Réussir dans les affaires requiert un certain nombre de qualités et de compétences qui ne s'acquièrent pas toutes sur les bancs de l'école. Les entrepreneures Togolaises en font souvent la preuve, manifestant une forte personnalité qui les aide à faire face aux différents défis et difficultés qu'elles rencontrent au quotidien. C'est en cela que s'exprime l'essence même de la femme Togolaise : espoir, courage et persévérance. Des valeurs qui leur permettent aujourd'hui d'être une partie intégrante du développement économique, sociale et durable de notre Denyigban.

Ceci est un programme du ministère chargé de l'inclusion financière et de l'organisation du secteur informel



fnfi
Fonds National de
la Finance Inclusive



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web : www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari

Responsable web:
Carlos Amevor

Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Alexandre Wémima
Edem Dadzie

Félix Tagba

Edodji Nadia

Attipoe Edem Kodjo

Responsable administrative:
Gloria Léma Yagla

Service commercial:
DIRECT AGENCE
Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : TogoMatin
Tirage : (2000 exemplaires)

DERNIERES HEURES

...du producteur Kodjo Etsou de Dédome-ferme à Amlamé dans la préfecture d'Amou ; N° 0004-2021-UTCC-TG du producteur Yawo Méyivo Nandé de Sérégbéné dans la préfecture de l'Akebou ; N° 0005-2021-UTCC-TG du producteur Kokou Toulassi de Efoukpa dans la préfecture de Wawa et N° 0006-2021-UTCC-TG du producteur Adjo Marie Woulo de Tomégbé dans la

préfecture de Wawa. Ces producteurs togolais n'ont pas baissé les bras, malgré cette crise sanitaire marquée par la pandémie COVID-19. L'évaluation de échantillons, y compris celles présentées par le Togo, a permis au jury de sélectionner les 50 meilleurs. Parmi les retenues, se trouvent trois échantillons de fèves de cacao du Togo. Il s'agit de :

N° 0005-2021-UTCC-TG du producteur Kokou Toulassi ; N° 0003-2021-UTCC-TG du producteur Kodjo Etsou et N° 0001-2021-UTCC-TG du producteur Yawo Semanu Dzitri.

Le cacao togolais, champion d'Afrique Au final, TOULASSI Kokou de Wawa et SEMANU Yawo d'Agou ont obtenu des médailles d'or pendant que

ETSONU Kodjo d'Amlamé a obtenu pour sa part une médaille de Bronze.

Dans toutes l'Afrique et l'océan Indien, il y a eu 3 Médaille d'Or. Le Togo a remporté à lui seul 2 or contre une seule pour le Cameroun.

Enselme Gouthon, Secrétaire exécutif du CCFCC, l'homme qui consacre sa vie au secteur du café cacao togolais, a exprimé sa fierté

à l'issue des résultats. M. Gouthon n'a pas manqué d'adresser ses félicitations aux lauréats qui ont hissé haut notre pays le Togo à cette compétition.

Le responsable du CCFCC a profité de l'occasion pour féliciter les autorités togolaises pour leur leadership ayant permis au pays de réaliser ces performances.

Avec Togo Breaking News

Soldats togolais tués au Mali

Les hommages de la nation aux défenseurs de la paix

C'est avec une vive émotion que le Togo a rendu un hommage mérité aux sept casques bleus togolais tués il y a quelques jours au Mali. La cérémonie d'adieu présidée par le chef de l'Etat, Faure Gnassingbé, s'est déroulée le samedi dernier à la place des fêtes de la présidence de la République, en présence de plusieurs autres personnalités.



Dépot de gerbes par la ministre de la Défense

Les sergents-chefs Gnaro Toï, Amédékouva Dosseh, les sergents Tetena Atcham, Abalo Assimah, Padaki Poyodi, le caporal-chef Lemou Essoyomawe et le soldat de première classe Mawe Awéréou, ne répondront plus à l'appel du haut commandement militaire des Forces armées togolaises (FAT). Déployés dans le cadre de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies

pour la stabilisation au Mali (Minusma), ces « héros de la liberté », ont été assassinés par les ennemis de la paix le 8 décembre dernier.

« Comme un seul Homme, toute la nation togolaise était rassemblée pour saluer leur mémoire », a écrit la présidente de l'Assemblée nationale Yawa Djigbodi Tségan. « C'est avec une vive émotion que j'ai assisté à la cérémonie en hommage à

nos soldats tombés au Mali. Je m'incline devant leur sacrifice suprême et présente mes plus sincères condoléances à leurs familles et à leurs frères d'armes », a pour sa part affirmé le Premier ministre Victoire Tomégah-Dogbé. « La nation rassemblée a salué et reconnu à sa juste valeur votre sacrifice. En même temps, elle confie vos proches à la providence divine qui saura combler ce vide que vous laissez. Reposez en paix chers vaillants soldats », a également écrit, Kanka-Malick Natchaba, ministre et secrétaire général du gouvernement.

Afin de démontrer que leur sacrifice est cher à la nation, le chef de l'Etat les a élevés à titre posthume au rang de chevaliers de l'ordre du Mono. « Au nom du peuple togolais, et en mon nom personnel, je réitère mes condoléances aux familles éplorées et souhaite prompt rétablissement aux blessés », a affirmé le président de la République, chef suprême des armées. Leurs frères d'armes



Faure Gnassingbé, président de la République

ont réaffirmé leur détermination à ne laisser aucune chance à ceux qui ont décidé de semer la désolation au sein des populations de la sous-région ouest africaine.

« En ce moment rempli d'émotion, je suis convaincu que toutes les Togolaises et tous les Togolais savent avec moi que leur sacrifice n'est pas vain. À travers eux, à travers l'uniforme qu'ils portaient et les drapeaux qu'ils arboraient, c'est toute la communauté internationale qui était visée et c'est le Togo qui

aujourd'hui en porte le deuil », a déclaré le général de brigade Dadjia Manganawè, chef d'Etat-major général des FAT.

« C'est en restant debout, déterminés et vigilants, sans esprit de recul, et sans aucune concession au terrorisme, que vous rendrez le meilleur hommage à tous ceux qui ont été fauchés à la vie par la barbarie des actes », a ajouté le général Manganawè à l'endroit de ses frères d'armes.

Edem Dadzie

Journalistes togolais en détention

L'avocat de la défense exprime sa confiance en la justice

À la suite du procureur de la République, Talaka Mawama, l'avocat des journalistes Ferdinand Ayité, Joël Egah et Isidore Kouwonou s'est également exprimé. Tout en essayant de démonter les arguments de l'accusation, dont ceux du procureur de la République, ce dernier se dit confiant en la justice togolaise. C'est la meilleure attitude à avoir dans cette situation où ses clients n'ont pas du tout la faveur de la loi.

On peut peut-être reprocher au législateur d'avoir exclu les réseaux sociaux du champ d'application du nouveau code de la presse, alors que ceux-ci sont en plein essor dans le monde entier et que l'on ne peut plus s'en passer. Mais, ce dernier a aussi certainement de bonnes raisons de l'avoir fait. Ce texte a été travaillé pendant des mois avec la participation des organisations de presse. Après le vote, le ministère de la Communication et des Médias est passé à sa vulgarisation. L'Union pour la presse francophone (UPF), section Togo a même organisé un panel de haut niveau spécialement pour

cela.

À l'époque, même si certains confrères trouvaient qu'il y a eu un recul en ce qui concerne la dépenalisation de la presse au Togo, les intervenants ont reconnu qu'il revenait au journaliste de faire attention, surtout lorsqu'il s'aventure sur les réseaux sociaux. Le journaliste est d'abord reconnu comme étant employé ou collaborateur d'un média (télévision, radio, presse écrite et en ligne) légalement constitué auprès de la Haute autorité de l'audiovisuel et de la communication (Haac). Cela est incontestable.

À l'étape actuelle de la législation, lorsqu'un journaliste



Maître Elom Kpade

commet un délit sur les réseaux sociaux, on lui applique le droit commun. Certains observateurs trouvent qu'il y a incohérence. Il va falloir sans doute passer à une relecture du nouveau code pénal, si le législateur trouve cela judicieux. Mais en attendant, il faut composer avec l'existant. Et franchement, la ligne de défense de maître Elom Kpade ne doit pas être de démontrer que YouTube n'est pas un réseau social, il fait fausse route. YouTube est bel et bien considéré comme un réseau social. Et puis, il ne faut pas oublier que l'émission « l'autre

journal » était abondamment relayée sur Facebook, un autre réseau social.

L'avocat de la défense doit donc rapidement abandonner cette piste qui ne prospérera pas. Par contre, lorsqu'il décide de faire preuve de pédagogie, donc d'essayer d'expliquer les raisons pour lesquelles un journaliste peut être poursuivi aujourd'hui sur la base d'un autre texte que le code de la presse, et d'attaquer le procureur de la République sur son propre terrain, c'est-à-dire le code pénal, il est certainement sur la bonne voie.

Quoi qu'on dise, l'argument du ministère public est logique et il ne faut pas s'attendre à ce qu'il se rétracte sur la légalité de la poursuite. Maintenant, ces confrères journalistes qui depuis le début de l'affaire sont dans une posture de confrontation, aidés par certains activistes des réseaux sociaux dont des acteurs politiques exilés, n'ont qu'à savoir qu'ils n'aident en rien les trois journalistes inculpés. Comme l'avaient exprimé certains patrons de presse lundi dernier, il faudrait appeler à l'apaisement et à la conciliation des deux côtés. Et maître Elom Kpade fait bien d'exprimer sa confiance en la justice. « La procédure est au niveau d'un juge d'instruction qui instruit valablement la procédure avec toute l'indépendance qu'on lui connaît et donc j'ai confiance quand même en cette justice », a-t-il déclaré.

E. Dadzie

Mali

Face au retrait de la force Barkhane, les autorités acceptent l'envoi de 1000 soldats tchadiens

Dans une lettre, le représentant permanent du Mali auprès des Nations unies a indiqué au Conseil de sécurité que le gouvernement avait accepté « 1 000 soldats supplémentaires » du Tchad pour renforcer la Minusma. Cette annonce survient alors que la réorganisation de la présence militaire française au Mali est en cours avec la fin programmée de l'opération Barkhane.

Le contingent tchadien devrait quasiment doubler sous le mandat des Nations unies. L'ambassadeur malien à l'ONU a donné son feu vert au Conseil de sécurité. Mais le gouvernement militaire au pouvoir à Bamako tient à préciser que ce renfort intervient « dans un cadre bilatéral et à la requête du gouvernement de la République du Tchad », « pour faire face aux

menaces et protéger ses troupes [...] au nord du Mali, suite à la reconfiguration de la force Barkhane », la force française au Sahel, qui a retiré 450 soldats du Nord malien.

Pour le moment, ni le calendrier ni la zone de déploiement ne sont précisés et ces détails seront définis en accord avec les Nations unies. La Minusma avait décidé dès le mois de juin de



Un soldat tchadien

renforcer de 3 000 hommes ses effectifs militaires, face à la recrudescence des violences dans le centre du Mali. Elle compte 16 500 membres dont 11 000

soldats dans tout le pays. Elle est actuellement la mission de paix des Nations unies comptant le plus de morts dans le monde, avec 146 de ses membres tués

dans des actes hostiles recensés au 31 octobre, selon les statistiques de l'ONU.

Le Tchad a payé le plus lourd tribut avec 60 casques bleus tués sur 159 au Mali, principalement dans des attaques djihadistes. Les violences parties du nord en 2012 se sont propagées au centre, puis au Burkina Faso et au Niger voisins. Elles ont fait des milliers de morts civils et militaires ainsi que des centaines de milliers de déplacés, malgré le déploiement de forces onusiennes, françaises et africaines.

T.M.

Somalie / Election

Le Premier ministre limoge sept membres du Comité des litiges électoraux

Un nouveau rebondissement dans le processus électoral en cours devant déboucher sur une élection présidentielle somalienne. Ce samedi 18 décembre, le Premier ministre Mohamed Hussein Roble a limogé sept membres du comité en charge des litiges électoraux. Une décision abrupte intervenue après une réunion avec l'alliance des candidats de l'opposition, la première depuis leur annonce du boycott du processus électoral, en mettant en avant des accusations de fraude.

Cela faisait des semaines que le Premier ministre n'avait pas rencontré les candidats de l'opposition pour discuter. Samedi, c'était chose faite, à l'occasion de la réunion virtuelle d'une instance consultative incluant des ministres et les gouverneurs des États fédérés, les

acteurs politiques majeurs, ainsi que le président de la Commission électorale qui a fait un point d'étape sur les élections.

Deux heures après, Mohamed Hussein Roble est allé plus loin : il a limogé sept membres du Comité de résolution des litiges

électoraux dont il contrôle la nomination et les a aussitôt remplacés par des fidèles.

Le motif officiel, selon un communiqué de son bureau : avoir « violé l'indépendance » du comité et avoir « interféré » dans la vie politique. Selon les médias somaliens, ce serait surtout la confirmation à son poste de député du très controversé ancien chef des renseignements, Yassin Farey, un proche du président Farmajo, qui aurait motivé ces limogeages. Un maintien qui



Mohamed Hussein Roble

mécontente jusqu'au sein du clan auquel il appartient et qui, selon l'opposition, est révélateur des « fraudes » organisées pour favoriser la conservation du pouvoir

par le chef de l'État sortant. Dans la foulée, le conseil des candidats de l'opposition a d'ailleurs salué un « pas dans la bonne direction ».

Rfi.fr

Burkina Faso

Suspendu par le bureau exécutif, Eddie Komboigo préside le congrès du CDP

Au Burkina, c'est la crise du sein du Congrès pour la démocratie et le progrès (CDP), le parti de l'ancien président Blaise Compaoré. Un congrès s'est ouvert ce samedi et continue ce dimanche, à l'initiative du président sortant, Eddie Komboigo, candidat à sa propre succession. Et ce alors que la veille, des membres de son bureau exécutif national l'avaient suspendu de ses instances.

Samedi avant l'ouverture du congrès, Eddie Komboigo se disait confiant et disait avoir « vraiment envie de se représenter » pour un nouveau mandat. Il assurait aussi être dans son bon droit, malgré l'action en justice de « ses camarades », pour que ce congrès soit reporté. Une

action en justice finalement perdue en appel, lui ouvrant la voie de « la force de la chose jugée », selon ses propres termes.

Du côté de ses adversaires au sein du bureau exécutif du CDP, on confirmait pourtant qu'Eddie Komboigo avait bien été « suspendu



Eddie Komboigo

» pour six mois, la veille, pour avoir voulu « passer en force » et organiser ce congrès contre leur avis et contre les statuts du

parti. Une source au sein du bureau s'interdisait néanmoins de commenter publiquement le congrès en cours, auquel nombre de

ténors n'assistent pas. La direction du parti de l'ancien président Blaise Compaoré se déchire depuis plusieurs semaines. Les adversaires d'Eddie Komboigo lui reprochent une « indiscipline caractérisée » et une défiance envers l'ancien chef de l'État en exil en Côte d'Ivoire, par ailleurs fondateur et « président d'honneur » du CDP, et qui selon eux s'est opposé par écrit à la tenue d'un congrès.

TM et Rfi.fr

L'HÔTEL 2 FEVRIER

Un nouveau vent souffle sur l'Emblématique 5 étoiles de la capitale !

L'hôtel 2 Février organise des fêtes de fin d'année inoubliables pour tous !



De grands changements se mettent en place dans le luxueux hôtel de la capitale, l'emblématique 5 étoiles hôtel 2 Février avec l'arrivée d'un nouveau leader à la tête de la direction, Mr Anil GHEI. Une présence forte de vision, de traditions mais aussi de modernité. Pour ce leader et toutes les équipes, il s'agit de donner un nouveau tournant à cette plaque tournante des plus importants mouvements. Permettre à toutes les communautés togolaises d'ici et d'ailleurs de profiter d'une large gamme d'activité, d'évènements et de produits exceptionnels et adaptés à leurs besoins. Le besoin se fait de plus en plus ressentir en cette période de pandémie Covid qui bouscule considérablement l'économie du pays et du monde. Ce qui a débuté il y a quelques semaines dans les murs de l'hôtel se prolifère de manière plus visible et palpable dans le concept initié pour les fêtes de fin d'année : Cheers To Joyful Moments.

Ce que ce concept représente

Un espoir, une ode à des moments de joie et de célébrations festives pour tous. C'est la possibilité offerte à toutes les

communautés, partenaires et structures de bénéficier d'une expérience festive particulière bien plus dans les traditions même de Noël et adaptée à leur budget. Ceci a débuté avec la cérémonie du Cake Mixing initié par le nouveau Chef des cuisines orientales Chef Chandra PRANKASH, le 24 Novembre 2021. Le Cake Mixing est une tradition des périodes festives observée depuis le 17ème siècle en Grande Bretagne. Le rituel traditionnel consistant à mélanger les ingrédients est connu sous le nom « Mix It Up ». Il s'agit d'un mélange de plusieurs variétés de fruits secs, d'épices et de liqueurs de haute qualité. Ces fruits et noix trempés sont ensuite conservés dans des récipients ou des bocaux en verre hermétiques pour les futures préparations de gâteaux pour Noël. Autrefois observé en famille, c'était un moment privilégié annonciateur de splendides fêtes.

S'en est suivi la conception et l'installation de la Ginger Bread House dans les Hall de l'hôtel. Une maison en pain d'épices « Géante » construite avec de vrais blocs en pain d'épices. Elaboré par les mains expertes des chefs en cuisine, c'est aussi une

boutique de pâtisseries de fêtes. Il est possible d'y entrer, d'admirer de belles créations pâtisseries réputées dans les traditions de Noël, à l'instar du Christmas Pudding, Christmas Cake, Fruit Bread, Diamond Cookies, Marzipan Balls et bien d'autres. C'est une véritable nouveauté, une expérience d'exception à vivre et ce n'est pas la seule.

Une offre particulièrement adressée aux entreprises

La fin d'année, c'est l'entrée en jeu des bilans, des assises et des retraites. L'occasion de remercier les ressources, ces employés qui tout au long de l'année ont fait preuve d'engagement et d'implication. Ceci étant, l'hôtel offre l'opportunité aux entreprises d'organiser leur fête de fin d'année dans le cadre somptueux 5 étoiles de leur hôtel. Une large sélection de menus gastronomiques, une réduction sur les forfaits boissons et la remise de bons de cadeau font parties de l'offre qui peut être customisé et adapté à vos besoins.

Des évènements conceptualisés

Si l'hôtel 2 Février a longtemps ébloui dans sa capacité à proposer des évènements de haut standing à sa clientèle, ceci n'est pas prêt de s'interrompre. Entre la foire aux cadeaux, un bal de charité, un vernissage, un concert, des shows et des projections de film pour les enfants, la palette est bien fournie pour que chaque membre de la famille y



trouve son bonheur. Au Réveillon de Noël le Samedi 25 Décembre, à trois outlets de l'hôtel dont le Nil, le Songhaï et l'Akwaba Pool Bar and Grill, il y aura des différents shows, des prestations d'orchestre et une chorale. Un set menu en trois services ainsi qu'une proposition gastronomique aux côtés d'un cocktail et l'élégant son du piano sont attendus. Le 25 Décembre, un brunch de Noël est proposé aux familles et personnes désireuses d'un moment d'exception et de luxe. Le 31 Décembre se tiendra la soirée Gala Chic & Masqué, une soirée pleine de rebondissements, d'activités. Munis de leur masque, les participants pourront savourer des menus de grande classe, s'amuser au cours de Tombolas, profiter d'un show explosif et clou du spectacle, se joindre au Countdown Clock, les derniers coups de minuit 2021.

Une année qui débute sur des notes délicates et savoureuses

Le samedi 1er Janvier et le Dimanche 02 Janvier 2022 débiteront avec un Brunch en famille suivi du First Brunch 2022. Un buffet innovant en l'honneur de la nouvelle année et en salutation à une clientèle qui aura toujours su choisir le meilleur, le plus luxueux en étant aux côtés de l'hôtel et de ses services.

Une fin d'année pour tous, mais pour les équipes de l'hôtel 2 Février c'est un nouvel élan, un renouveau, de nouvelles perspectives. Avec les nouveaux objectifs que se sont fixés l'administration et le personnel, c'est un engagement pris envers la clientèle pour des actions plus marquantes.

L'hôtel 2 Février renouvèle ses remerciements à toutes les communautés, partenaires et clients.

AAH.

Infrastructures

Plus de 30 milliards pour réduire l'inondation et améliorer le cadre de vie des populations

Le ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Réforme foncière a lancé le 17 décembre dernier à Lomé les travaux de réalisation d'ouvrages de drainage, d'aménagement et d'assainissement des rues à Lomé. Plus de 30 milliards FCFA sont investis dans la réalisation de ces projets.

Le premier volet de ces projets concerne la construction d'un collecteur principal enterré d'une longueur de 1km593 pour le drainage des eaux

pluviales de la zone Oba d'un montant total de 5 milliards de FCFA. Le coût de la première phase de ces travaux est estimé à 1,5 milliard F CFA et couvre les

quartiers Tokoin Egnonam et Tokoin Elavagnon dans les communes Golfe 2 et Golfe 3.

Le second projet va permettre d'aménager, d'assainir et de bitumer 14,34 km de rues urbaines avec un coût total de 25 milliards e FCFA dont

le Boulevard Mobutu (1739 ml), la rue Maria Auxiliadora (2668 ml), la rue des Spondias, la rue des Ménures et la rue des Tamariniers avec un coût de 4 955 496 452 FCFA TTC en phase 1. Ce projet couvre les quartiers de Bê, notamment Gbényédzi, Hounvémé, Ahligo, Kotokoukondji,

Akodessewa et Ablogamé dans la commune Golfe 1.

Tous ces projets sont en lien avec la feuille de route gouvernementale 2020-2025. L'objectif est de réduire les risques d'inondation, de faciliter la libre circulation des biens et des personnes et ...

Suite à la page 9

Assurance maladie au Togo

Comment mieux servir les assurés et lutter contre la fraude à l'assurance maladie ?

Le Syndicat national des praticiens hospitaliers du Togo (Synphot) a effectué, du 06 au 16 décembre 2021, une tournée nationale avec l'Institut national d'assurance maladie (Inam). Ladite tournée a pour objectif d'amener les prescripteurs à connaître et à s'approprier la nouvelle liste des médicaments remboursables «pour mieux servir les assurés de l'Inam et lutter contre la fraude à l'assurance maladie».



Les responsables de l'Inam et du Synphot lors de la formation

Dans le souci d'améliorer l'accessibilité aux soins de santé, le gouvernement togolais a institué par la loi n°2011-003 du 18 février 2011 le régime d'assurance maladie obligatoire pour les agents publics et assimilés.

Dans la perspective de l'évolution de l'assurance maladie à la Couverture santé universelle (CSU), l'Etat togolais avec l'aide de l'Union européenne s'est lancé dans l'optimisation des outils de gestion de l'assurance maladie. C'est dans ce cadre que la liste des médicaments remboursables par l'assurance maladie publique (LMR-AMP) a été révisée par arrêté interministériel N° 068/2018/MSPS/MEF/MFPTRA en date du 30 mars 2018.

Ainsi, la nouvelle liste des médicaments remboursables par l'assurance maladie publique (LMR-AMP) est entrée en vigueur depuis le 1er décembre 2020, pour garantir la qualité des soins, améliorer la couverture financière des médicaments et assurer une meilleure maîtrise des dépenses liées aux médicaments.

Après un an de mise en service,

l'on constate que la nouvelle liste est plutôt source d'insatisfaction des parties prenantes, voire de contestation. D'où l'organisation de cette tournée nationale de l'Inam en collaboration avec le Synphot. Débutée le lundi 6 décembre à Dapaong (région des Savanes), la tournée a ciblé les médecins, les assistants, les infirmiers et sages-femmes des centres de santé les plus fréquentés des cinq régions du Togo.

Les principales activités sont la présentation de la nouvelle liste de médicaments remboursables mise en service le 1er décembre 2020, la démonstration de l'utilisation de l'application Presta+, l'échange avec les prescripteurs sur les succès et les difficultés rencontrés, le recueil des propositions d'amélioration de la liste, la création d'un cadre permanent d'échanges entre l'Inam et les partenaires, l'identification des prescripteurs référents qui serviront de relais d'informations et la sensibilisation sur la lutte contre la fraude à l'assurance. Au sortir des travaux à Dapaong, « Je tiens à remercier le Synphot et l'Inam pour l'initiative. Nous sommes tous engagés

pour servir au mieux nos communautés. Nous sommes satisfaits de cette rencontre qui nous a permis d'avoir d'amples informations par rapport à cette nouvelle liste de médicaments. Certains aspects ont changé par rapport à l'ancienne liste et surtout par rapport aux outils indispensables pour faire de meilleures prescriptions toujours dans le sens de la qualité et de l'accessibilité des

médicaments au profit des populations qui sont assurées Inam », a déclaré Dr Animafan, prescripteur, participant aux travaux.

Au terme de cette tournée nationale à laquelle a participé le secrétaire général du Synphot, Dr Gilbert Tsolenyanu, 80% des prescripteurs devront connaître et s'approprier la nouvelle LMR dans les 6 prochains mois.

Au cœur de la nouvelle liste des médicaments remboursables par l'Inam



Pour cerner les rouages de la nouvelle liste des médicaments remboursables par l'assurance maladie publique, il est opportun de connaître ce qu'est une liste des médicaments remboursables. Comme expliqué par le docteur Amoussou Kouétété Teko de l'Inam, une liste des médicaments remboursables par l'assurance maladie publique, est un outil de gestion de l'assurance maladie qui est mis à la disposition des prestataires que sont les prescripteurs et les pharmaciens, pour leur permettre de reconnaître les médicaments à prescrire ou à dispenser aux assurés. Autrement dit, les médicaments qui sont couverts par l'Inam. C'est pourquoi on les appelle « remboursables » ainsi que leurs conditions de délivrance.

Cette liste présente pour chaque médicament, le nom commercial, la substance active qu'il contient techniquement appelée Dénomination commune internationale (DCI), ses caractéristiques forme-dosage, le groupe de maladies qu'il traite, son prix de vente en pharmacie, ainsi que la part que l'Inam rembourse et sous quelle condition on peut le prescrire. Cette liste est fixée par l'État et est révisée périodiquement.

Depuis le début des prestations de l'Inam en 2012, nous sommes sur la quatrième liste actuellement. Trois révisions ont donc déjà été faites et la dernière date de mai 2015.

« Nous révisons parce qu'on est à la recherche de la meilleure liste parce qu'une bonne liste doit répondre à trois impératifs

: assurer la qualité des soins, c'est-à-dire contenir des médicaments efficaces et répondant aux besoins de soins de la population. Le second impératif est de permettre un remboursement optimal des médicaments aux assurés, autrement dit permettre une bonne couverture financière de leurs dépenses ; un reste à charge des assurés qui doit rester faible. Le dernier impératif est que la liste doit garantir l'équilibre du régime, c'est-à-dire par un remboursement des médicaments dépendant de leur utilité et non de leur coût sur le marché ou des comportements de prescription », a expliqué le docteur Amoussou Kouété Teko de l'Inam.

La révision de la liste a été inclusive avec la participation de plusieurs acteurs. Elle a été conduite par l'État (orientée

par le ministère de la Santé et le ministère en charge de la Protection sociale), les professionnels de santé, les ordres professionnels, les associations professionnelles de la santé, les praticiens des hôpitaux, les pharmaciens d'officine (pharmaciens des hôpitaux). Ils ont veillé à la prise en compte des besoins sanitaires réels et à la qualité des médicaments. Il y a l'Inam qui a également participé bien-sûr mais en mettant comme input son expérience en matière de gestion des médicaments. Il y a eu même, l'aide de l'Union européenne qui nous a envoyé une consultante en médicaments. Ces différentes personnes ont des expertises diverses et qui se complètent. C'est pourquoi il fallait la présence de tous pour vraiment faire une liste qui réponde aux exigences.

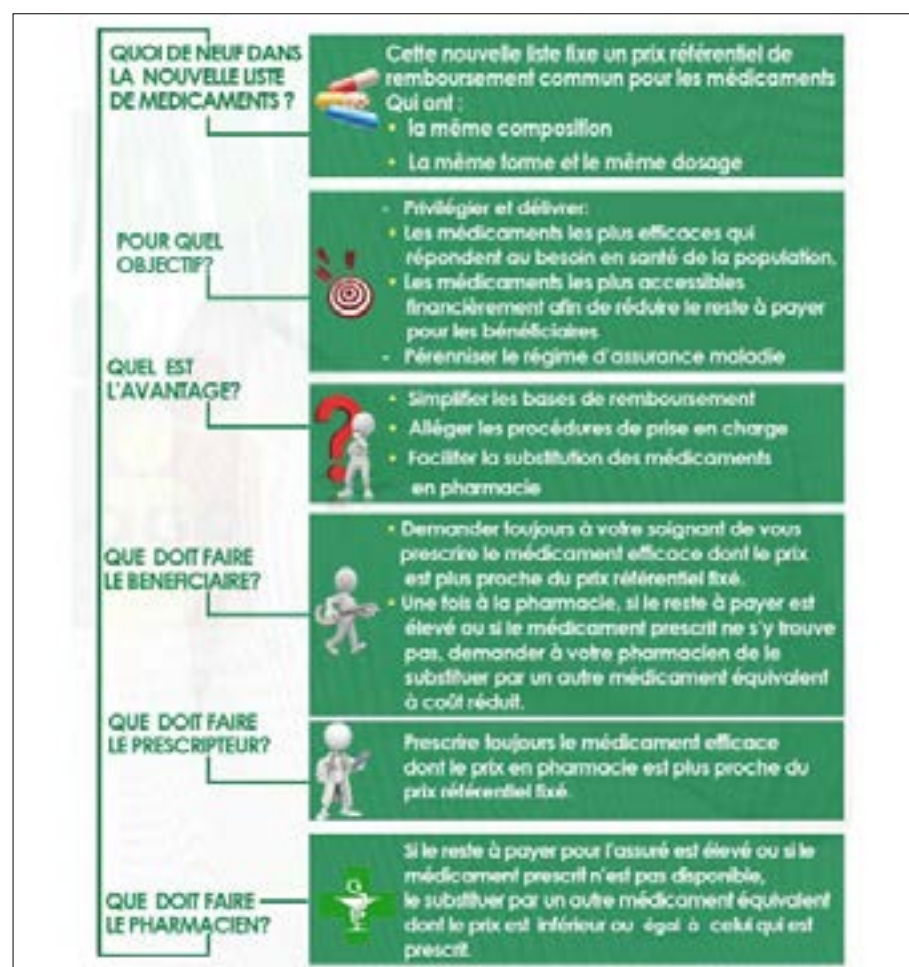
Quels avantages pour les assurés Inam, les prescripteurs et les pharmaciens ?

Pour les assurés Inam, cette liste leur permet d'avoir, non seulement des médicaments de qualité, mais avec un reste à charge très réduit, c'est-à-dire que ce qu'ils auront à payer

continue de des médicaments de la liste et ils doivent chercher surtout à disponibiliser ceux dont le prix est inférieur ou égal au prix base de remboursement (prix référentiel). Si toutefois, les



Quelles nouveautés sur la nouvelle liste ?



Il y a trois choses nouvelles. La première chose qu'il y a de nouveau c'est que le remboursement des médicaments est plus équitable. Avant, l'Inam ne rembourse pas sur le prix des médicaments toute suite comme cela, mais sur la base fixée de remboursement pour chaque médicament ; chaque médicament est remboursé sur une base qui lui est propre. Quand on prend un groupe de médicaments identiques, on a des bases de remboursement différentes. L'Inam paie 80% de quelque chose en fonction de chaque médicament. Mais dans la liste actuelle qui sera

lancée le 1er décembre 2020, il y a du nouveau. Pour un groupe de médicaments identiques, la base de remboursement sera identique ; donc une certaine équité. Deuxième nouveauté, ces bases de remboursement ont été fixées en tenant compte des médicaments les plus dispensés, les plus prescrits. Ce qui fait qu'on a tenu compte, au bout de la chaîne, de la satisfaction du client. Troisième chose, c'est une liste qui a un nombre plus réduit de médicaments, donc d'utilisation plus facile pour les prescripteurs comme pour les dispensateurs que sont les pharmaciens en officine.

est plus réduit. Dans la nouvelle liste, 52% des médicaments ont leur base de remboursement égale au prix public de session ou même supérieure à ce prix. Ce qui fait que le différentiel de la l'ancienne liste n'existera plus. Maintenant, on payerait sur pas mal de médicaments, 80% de leur prix effectif de session en pharmacie. Pour le prescripteur, le nombre moins important de médicaments, facilitera l'utilisation. Pour le pharmacien, la dispensation sera plus facile et la substitution possible

Cette liste est bien élaborée à l'avantage de l'assuré, du prescripteur, du pharmacien et de l'Inam qui est le gestionnaire. Chacun aura sa partition à jouer. D'abord la gouvernance de l'Inam doit veiller à ce que chaque acteur accomplisse son rôle. L'Inam doit suivre la liste et détecter tout dysfonctionnement dans son utilisation et proposer des solutions. Les grossistes répartiteurs privés ainsi que la centrale d'achat des médicaments essentiels génériques, doivent s'approprier la nouvelle liste des médicaments remboursables, à travers une bonne connaissance des groupes de médicaments identiques et de leur prix base de remboursement.

Il faudra qu'ils rendent disponible, les médicaments de cette liste qui ont leur prix proche des prix base de remboursement pour que les patients n'aient pas de différentiel à payer. Pour les pharmaciens en officine, ils doivent assurer la disponibilité

prescripteurs prescrivent des produits qui sont chers dans un groupe identique de produits, le pharmacien doit pouvoir faire la substitution, donc donner le mieux au patient.

Pour les prescripteurs il faut qu'ils acceptent que les médicaments de même composition se valent, même s'il s'agit de générique. Prescrire les médicaments de cette liste qui ont leur prix proche des prix base de remboursement, non seulement garanti son achat mais aussi n'appauvri pas le patient. Pour les bénéficiaires, ils doivent connaître et user de leur droit à demander, lors d'une prescription ou d'une dispensation en pharmacie, le moins disant en coût. Les acteurs doivent mettre au centre de leur préoccupation, les patients.

Réuni le 25 novembre 2020 sous la présidence de Faure Gnassingbé, le Conseil a examiné deux (02) projets de décrets et écouté six (06) communications donc celle portant sur le processus d'adoption de la loi sur l'assurance maladie universelle au Togo présentée par la ministre déléguée chargée de l'accès universel aux soins. En effet, la mise en place, depuis 2012, du régime obligatoire d'assurance maladie géré par l'Institut national d'assurance maladie (Inam) facilite l'accès des agents publics et assimilés aux soins de santé essentiels et contribue à l'amélioration de leur bien-être économique et social.

PHARMACIES DE GARDE (LOME) du 13 au 20 /12/ 2021

ETOILES	10 AV. N. MARCHE	96 27 05 05
3È ARRONDISSEMENT BD. 13 JAN.		96 32 97 71
BON SAMARITAIN	HÔPITAL DE BE	91 34 41 94
OLIVIERS	BD. H.-BOIGNY	96 80 09 50
ESPERANCE	NYÉKONAKPOÈ	22 21 01 28
HOPITAL	CHU-TOKOIN	22 20 08 08
BON SECOURS	CASSABLANCA	70 45 76 74
LIBERATION	AV. LIBÉRATION	96 80 69 35
ISIS	NUKAFU GAKPOTO	70 44 83 87
YEM-BLA	258, AV. AKÉÏ	90 88 98 72
FRATERNITE	HÉDZANAWÉ	96 80 09 19
CITRUS	ATTIÉGOU C	96 80 09 03
NOTRE DAME	TOGO 2000	96 80 10 12
APOTHEKA	KEGUÉ	70 44 33 33
MAWULE	BÈ-KPOTA	70 45 91 86
LE PROGRES	KPOTA	96 80 10 00
ELI-BERACA	ADIDOGOMÉ	99 69 89 21
LA REFERENCE	ADIDOGOMÉ	70 49 96 47
BONTE	WONYOMÉ-ADIDOGOMÉ	22 50 74 31
DE LA VICTOIRE	AVEDJI	99 80 14 09
JAHNAP	D'IDJOLÉ-GAKLI,	96 80 09 29
GROUPE C	AGBALEPEDOGAN	92 33 49 76
VERTE	KLIKAMÉ	91 98 50 17
MILLENAIRE	AGOÈ-NYIVÉ	22 51 64 31
ORCHIDEES	LEO 2000	70 43 39 49
SOLIDARITE	AVÉDJI-VAK OSSITO	96 80 09 76
ARC-EN-CIEL	AGOÈ-TÉLÉSSOU,	90 38 08 10
CLEMENCE	'AGOÈ	70 21 26 26
EXCELLENCE	AGOÈ DÉMAKPOÈ	93 27 95 54
VITAS	AGOÈ ASSIYÉYÉ	22 25 63 43
ESPACE VIE	AGOÈ LOGOPÉ	99 85 89 07
DIVINA GRACIA	AGOÈ-FIOVI	96 80 10 21
MAWUNYO	AGOÈ-SOGBOSSITO	70 42 34 64
ZONGO	TOGBLÉKOPÉ	99 99 22 39
ST MICHEL	AGOÈ-NYIVÉ	70 43 30 43
ELEMAWUSSI	ADÉTIKOPÉ	96 80 21 36
ZOSSIME	ZOSSIMÉ	70 46 26 64
ST PHILIPPE	SANGUÉRA	99 99 80 04
HYGEA	'AFANOUKOPE	99 27 36 36
LE DESTIN	BAGUIDA	70 41 15 41

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tel: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses

AGENCE DE COMMUNICATION

AG Partners: Sise à Cassablanca
www.couleurafrique.com

Larry Event Day (LED)
Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel
Communication, Location d'espaces
Conseils, Wedding Planner et Décoration
Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB
RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
LE CHAMPION SUPER MARCHÉ (Boulevard du 13 Janvier);
Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 7919
COURS DE CAPOEIRA : Salle GYM TONIC. Tél : 90 79 79 90
COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier : Foréver; Tél : 90 17 03 30
COURS DE ZUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75
CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél : 90 15 39 87
SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)
Tél : 22 40 04 99

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli)
Tél: 22 21 68 51
EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)
FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage)
Tél: 22 21 24 96
TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20
TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

RESTAURANT LE TABLIER (Qtier Cavavéi, Bd de la Kara, 2è ruelle à droite après pharmacie Shalom venant de Bodjona) Tél: (00228) 91 36 23 66 / 96 96 80 80
HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63
LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES»
Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30
AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 7919
BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72
GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél : 90 04 76 60
GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél : 22 35 18 28
GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél : 22 71 49 70

Réflexions

Celui qui veut réussir ne doit pas avoir peur d'avoir des ennemis. Beaucoup préfèrent te voir comme tu es, beaucoup ne veulent pas que tu réussisses car ils savent qu'eux leur situation est intacte. C'est parce que ta situation actuelle et pareille à les leur qu'ils sont avec toi. Et lorsque toi tu te bats pour réussir et sortir de la pauvreté ça les rend nerveux. Donc n'ayez pas la crainte d'être haï quand vous saviez que vous luttez pour une bonne cause.

Lorsque tu vis dans la pauvreté et tu cherches à avoir une vie meilleure comparable à celle des riches , il faut savoir que tu devrais travailler deux fois plus que les autres. Tu dois être le dernier à voir la disparition de la lune et le premier à voir le crépuscule. Parce que la société dans laquelle nous sommes ne nous facilite pas la tâche, il faut qu'on se donne à fond pour acquérir ou construire la vie qu'on souhaite avoir que de se laisser et vivre une vie de merde .

L'horloge nous permet de prédire le temps et le temps nous permet de contrôler nos actes. Réfléchi mille fois avant de poser un acte pour ne pas le regretter plus tard car le corriger tu peux mais le temps perdu ne reviendra jamais.
l'ennemi premier de l'homme c'est l'âge, prenons des décisions solides dès que nous sommes encore jeune.

Coup d'oeil

Obésité : LES HABITUDES QUI FONT GROSSIR SANS LE SAVOIR
Conscients du danger que représente l'obésité, beaucoup sont celles où ceux là qui souhaitent perdre du poids en vains et qui tout au contraire ne font que grossir. De nombreux Africains n'ont pas encore conscience du caractère néfaste du surpoids. Pour certaines populations africaines, le surpoids est encore considéré comme un signe de bonne santé et de richesse. Dans les pays pauvres, les enfants de familles aisées sont davantage exposés au risque d'obésité...

Blague

Je suis devenu alcoolique.

Et je me suis rendu chez mon Psychologue pour tenter d'arrêter de boire...

On s'est mis à parler de mes habitudes de consommation d'alcool. Le psychologue veut savoir pourquoi je bois autant.

«Eh bien, lui dis-je, je suis tombé amoureux d'une veuve, mère d'une jeune femme. Je me suis marié avec la veuve, mais un an ou deux plus tard, mon père a épousé la fille de la veuve, qui est par conséquent devenue ma belle-mère.

Ma belle-mère a par la suite eu un fils avec mon père — mon frère. Mais puisqu'en plus d'être le fils de mon père, il est le fils de la fille de ma femme, je me suis retrouvé grand-père maternel de mon frère.

Un peu plus tard, ma femme et moi avons aussi eu un fils. Ce fils est le beau-frère de mon père.

Imaginez la suite de cette histoire

Photo du jour



Commentez la photo ci-dessus

Infrastructures

Suite de la page 5

Plus de 30 milliards pour réduire l'inondation et améliorer le cadre de vie des populations



La table d'honneur au lancement des travaux

...d'améliorer le cadre de vie des populations ainsi que les activités économiques.

Les travaux de cet atelier sont ouverts par le directeur de cabinet, EDOH Komla Théodore représentant du ministre de l'urbanisme, de l'habitat et de la réforme foncière. Il a souligné qu'à travers sa feuille de route 2020-2025, le gouvernement a placé aux rangs des priorités le développement urbain, l'aménagement du territoire et la protection de l'environnement.

L'engagement du ministère

chargé de l'urbanisme a pour entre autres missions, l'amélioration du cadre de vie des citoyens grâce à la construction de 20 000 logements décentes à coûts abordables, l'immatriculation de 30% du territoire national, l'accès de la population aux ouvrages d'évacuation des eaux usées et l'accès de 86% de la population aux ouvrages d'assainissement à l'horizon 2025.

M. EDOH a poursuivi que « pour atteindre cet objectif et rapprocher les populations des services de base, le gouvernement,

à travers le ministère de l'urbanisme, de l'habitat et de la réforme foncière, a initié ces importants projets supervisés par la direction générale des infrastructures et des équipements urbains.

Le représentant du ministre a, à cet effet, exhorté les entreprises et bureaux d'études attributaires desdits marchés à réaliser les projets dans les règles de l'art et dans les délais contractuels convenus.

Sensibilisation des bénéficiaires

Les ouvrages et voiries réalisés ont une durée de vie et méritent d'être entretenus. C'est pourquoi, a-t-il ajouté que « cet atelier de lancement se donne également pour but de sensibiliser les bénéficiaires afin qu'ils en prennent soin pour rallonger leur durée de vie et par ricochet celle des bienfaits qu'ils procurent ». A cette occasion le maire de la commune du Golfe 1, Gomado Kwamy, s'est dit heureux de cet événement car selon lui « Un pays qui aspire à l'émergence ne peut ignorer l'état

de ses infrastructures routières qui constituent un véritable moteur pour le développement ». Il a salué les efforts du gouvernement sous l'égide du chef de l'Etat, Son Excellence Faure Gnassingbé pour l'assainissement et l'aménagement de ces voies qui viennent renforcer les infrastructures existantes et baliser la voie d'un développement harmonieux ».

Quant au chef du canton de Bê, Togbui Adéla Klassou IV, il a promis que la population prendra soin des ouvrages afin que cela puisse susciter de la part du gouvernement d'autres réalisations.

L'atelier a été marqué par la présentation du projet et des thèmes de sensibilisation : l'engagement citoyen vis-à-vis des ouvrages à réaliser par Tchassim Thomas, les espaces socio-environnementaux et l'importance de l'arbre en zone urbaine animé par le directeur des espaces verts, Polorigni Botolisam.

La rédaction

Conseil des ministres de l'Umoa

Les pays de l'Union ont enregistré des «résultats encourageants» au 3e trimestre

La session ordinaire du Conseil des ministres de l'Union monétaire ouest-africaine (UMOA) s'est tenue le 17 décembre dernier par visioconférence. Malgré un contexte marqué par la pandémie du coronavirus, les pays de l'Union ont enregistré des « résultats encourageants ».

Au troisième trimestre de cette année les pays de l'Union monétaire ouest-africaine ont enregistré des résultats encourageants, a indiqué le président du Conseil des ministres.

« En dépit des impacts de la crise sanitaire, des résultats économiques encourageants ont été enregistrés par les pays de l'Union au cours du troisième trimestre 2021 », a déclaré Sani Yaya, président du Conseil des ministres et ministre de l'Economie et des Finances du Togo.

Au 3e trimestre, l'activité

économique a connu un raffermissement. La croissance en rythme annuel est passée à 6,7%. Sani Yaya a encouragé les pays de l'Union à garder le cap.

« Cette évolution a été induite par une consolidation progressive de la demande intérieure ainsi que par la hausse de la valeur ajoutée dans l'ensemble des secteurs d'activités. C'est le lieu de féliciter, une fois de plus nos Etats pour la qualité des politiques menées et surtout, des



Sani Yaya

différents plans de relance engagés après les mesures d'urgence adoptées en 2020 pour faire face aux conséquences économiques et sociales

de la crise de la Covid-19. Je voudrais donc nous encourager à poursuivre nos efforts afin de relever ensemble les défis du renforcement de la base

de nos économies et de l'amélioration du bien-être de nos populations », a souligné le président du Conseil des ministres.

Félix Tagba

CAN 2021

Plus de peur que de mal !

La Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2021 prévue en janvier 2022 sera-t-elle reportée ou annulée ? Des rumeurs insistantes indiquent que l'organisation de la Coupe d'Afrique des nations pourrait être compromise en raison du variant Omicron.



Trophée de la CAN

L'association des clubs européens met une grosse pression sur la fédération africaine. Vahid Hallilodzic, sélectionneur du Maroc a également fait part de sa crainte le 16 décembre dernier. Il y a une grosse question, aura-t-elle lieu ou pas ? « Pour l'instant, c'est une grosse bataille entre différents lobbyings », a-t-il commenté. « Les joueurs sont obligés de venir en équipe nationale, mais tous les clubs font tout pour que les joueurs ne viennent pas, certains ont menacé des joueurs, leur ont dit qu'ils pouvaient perdre leur place, être transférés... Vraisemblablement, ce sera un gros problème d'avoir tous les joueurs

qui jouent en Europe. De mon côté, si le joueur ne vient pas, cela veut dire que son attachement à l'équipe nationale n'est pas assez présent [...], je peux refuser de prendre dans le groupe quelqu'un qui refuse de venir, même si la menace existe de la part des clubs. Il peut dire au revoir à l'équipe nationale », a-t-il poursuivi. Interrogé dans les colonnes de L'Equipe, Sega Diallo, vice-président de la fédération guinéenne, a de son côté affirmé que le report n'était pas d'actualité. « J'ai la chance d'avoir pris mes fonctions récemment et j'ai eu hier (lundi), via visioconférence, Veron Mosengo, le patron du foot africain (secrétaire

général de la CAF) depuis Yaoundé. On a fait le point sur les décisions de notre Fédération dans le cadre de la préparation de la CAN. Et il est justement là-bas pour gérer les derniers détails et tout mettre en place pour le début. Il n'y a aucune crainte à avoir sur la tenue de la CAN, elle aura bien lieu. Les 24 qualifiés seront présents le 9 pour démarrer cette sublime compétition ».

Dates de la CAN en 2022

La Coupe d'Afrique des nations se déroule habituellement tous les deux ans, les années impaires, pour ne pas entrer en collision avec la Coupe du monde ou l'Euro, mais cette 33e édition a dû être décalée de 2021 à 2022 en raison des contraintes liées à la crise sanitaire. Par ailleurs, après une programmation en été lors de l'édition précédente, la CAN 2022 retrouve des dates plus habituelles, en hiver, du 9 janvier au 6 février.

Doute dissipé

La CAF, la Fédération camerounaise de football (Fecafoot) et le Comité d'organisation de la CAN (Cocan), ont publié un communiqué commun confirmant que la CAN aurait bien lieu. Des contrôles stricts seront mis en place pour éviter tout risque de propagation

de la Covid-19 au sein des sélections.

« La CAN peut et doit favoriser l'adhésion rigoureuse des participants et sympathisants à l'ensemble des mesures barrières connues et développées à ce jour pour lutter contre lesdits virus : le lavage et la désinfection des mains, la distanciation physique, le port correct du masque et la vaccination. Au vu de ce qui précède, le gouvernement du Cameroun, représenté par le ministre de la Santé et le ministre des Sports et de l'Education Physique, la CAF et la Fecafoot décident ce qui suit : 1/ Les supporters ne pourront accéder aux stades dans lesquels se joueront les matchs de la CAN 2021 que s'ils sont entièrement vaccinés et présentent un test PCR négatif de moins de 72h ou d'un TDR antigénique négatif de moins de 24h. 2/ Les autorités sanitaires compétentes prendront toutes les mesures nécessaires pour faciliter la vaccination et la réalisation des tests Covid sur l'ensemble des sites de la compétition. Par ailleurs, dans un souci d'objectivité et de neutralité et en vue de garantir les mesures de confiance de part et d'autre, la CAF va faire appel à un laboratoire indépendant internationalement reconnu pour tester les

joueurs des équipes nationales qualifiées et leur encadrement ».

Canevas de la CAN 2022

Cette Coupe d'Afrique des nations 2022 se déroulera en deux étapes : d'abord les matchs de poule, du 9 au 20 janvier, puis la phase finale avec les huitièmes de finale du 23 au 26 janvier, les quarts de finale les 29 et 30 janvier, les demi-finales les 2 et 3 février, puis le match pour la troisième place et la finale le dimanche 6 février 2022. Les deux premiers de chaque groupe et les quatre meilleurs troisièmes seront qualifiés pour les huitièmes de finale.

En cas d'égalité, ce sont les critères suivants qui permettront de les départager : le plus grand nombre de points obtenus lors du match entre les deux équipes, puis la meilleure différence de buts générale, puis la meilleure attaque. Si deux nations sont encore à égalité, on procède alors à un tirage au sort.

La Coupe d'Afrique des nations 2022 est organisée par le Cameroun. C'est la deuxième fois de l'histoire que la compétition est organisée par le pays après celle de 1972.

Attipoe Edem Kodjo

Football

Augustin Drakpé, une plus-value défensive pour le Togo

Un talent togolais germe actuellement aux Pays-Bas. D'origine togolaise, né à Dordrecht en Hollande, il s'agit d'Augustin Drakpé, un défenseur central évoluant au Sparta Rotterdam (D1/Pays-Bas). Âgé de 20 ans, Augustin Drakpé fait preuve d'une assurance défensive bien au-dessus de la moyenne.

Droitier, du haut de ses 1m85, Augustin Drakpé est un arrière central capable d'évoluer dans l'axe gauche et droit de la défense. Physique, teigneux, intelligent, le jeune néerlandais a gravi les échelons dans les catégories du club Sparta Rotterdam.

Autoritaire, imposant dans les duels aériens, propre dans les relances et dans les récupérations, doté d'un sens de déplacement

et de l'anticipation impressionnant, ces qualités ont permis à Augustin Drakpé de signer en juillet 2021 dans l'équipe première de Sparta Rotterdam et d'évoluer au sein des moins de 21 ans (Sparta 2). Cette saison, le jeune a déjà disputé 6 rencontres en tant que titulaire, le championnat de première division hollandaise (Eredivisie) avec Sparta Rotterdam.

Titulaire indiscutable



Augustin Drakpé

avec 13 titularisations en 15 rencontres de championnat de League avec Sparta

Rotterdam 2 (U21), les Pays-Bas posent déjà leurs yeux sur la pépite néerlandaiso-togolaise Augustin Drakpé. D'ailleurs, il a déjà été en sélection nationale néerlandaise des U13, U14 et U15. Augustin Drakpé est convoité par Feyenoord, PSV et par le club anglais Leicester City en 2020.

Le Togo devra surveiller le jeune Augustin Drakpé comme du lait sur le feu et faire le grand pas de la sélection, au risque de le perdre au profit des Pays-Bas.

Attipoe Edem Kodjo

Accident mortel à Dapaong

Un véhicule à marchandises reste un véhicule à marchandises !

Le mardi 14 décembre dernier, un grave accident de la circulation a fait douze morts et vingt-six blessés graves, sur la route de Warkambou, à Dapaong. Après la publication d'un communiqué par le ministre de la Sécurité et de la Protection civile, le général de brigade Damehame Yark, une visite a été effectuée sur le terrain. Le ministre Yark était accompagné de son homologue des Transports, Affo Atcha-Dédji.



Le général de brigade Damehame Yark

Dans le communiqué publié le 15 décembre 2021, le ministre Yark a présenté, au nom du gouvernement, ses condoléances aux familles

éplorées et a souhaité un prompt rétablissement aux blessés. Le chef des services de sécurité togolais a appelé aussi les usagers de la route à

plus de prudence et au respect scrupuleux des prescriptions du code de la route. Il n'a pas manqué de rappeler que les véhicules affectés au transport des marchandises ne doivent pas servir au transport de passagers. Ce dernier point est vraiment important. En effet, on a du mal à concevoir qu'un véhicule qui doit normalement transporter uniquement des marchandises, y ajoute des êtres humains.

Ce véhicule dans lequel des êtres humains ont accepté de monter, transportait un peu de tout. On a vu sur les images, des tôles, des matériaux qui peuvent trancher la chair humaine et donner la mort en cas d'accident. Et ce n'est pas tout. Les sacs de maïs et autres marchandises peuvent lors d'un accident achever une personne qui

se bat dans la bousculade, s'ils venaient à s'écrouler sur lui.

Voilà les raisons pour lesquelles un véhicule à marchandises devrait rester un véhicule à marchandises. Selon certains observateurs, la précarité fait que les populations de notre pays sont prêtes à accepter de côtoyer des bagages dangereux dans un véhicule. Dans nos milieux, ces comportements sont fréquents. Il y a des gens qui par manque de moyens, implorent la clémence des transporteurs pour rester dans le porte-bagage ou sur le toit.

On peut peut-être comprendre ceux qui prennent de tels risques par manque de moyens. Mais, franchement, la vie a-t-elle un prix ? doit-on

être prêts à foutre sa vie en l'air pour une somme de 1000 FCFA, 2000 FCFA, 3000 FCFA ou 5000 FCFA ? C'est très regrettable que des gens agissent ainsi. Et puis quelle est cette bêtise que commettent des nourrices en amenant des bébés de six mois à un voyage aussi périlleux ?

Même si une maman est obligée d'aller au marché seulement six mois après la naissance de son bébé, la place de son enfant est à la maison. Cela fait mal qu'on dise qu'un bébé de six mois a trouvé la mort et un autre de six mois est grièvement blessé dans cet accident. C'est de la pure négligence. Les émissaires du gouvernement l'ont fait savoir aux populations locales. Mais, vont-elles prêter oreille à leurs conseils ?

La rédaction

LA FÊTE CONTINUE CHEZ TOGOCOM !

Offrez vous **La fibre** Togocom à **10 000 FCFA** ~~25 000 FCFA~~

Demandez dès maintenant votre fibre dans une agence Togocom !

Offre soumise à conditions. Promo valable du 7 au 31 décembre 2021.

TOGOCOM CHANGE POUR VOUS

togocom.tg

PRÊT Special Fêtes

Du 1^{er} Décembre 2021

au 31 Janvier 2022



FAITES LE PLEIN
DE CADEAUX

TAUX 0%

Durée : Maximum 6 mois
Possibilité de payer par anticipation

OKY Conseil



La Banque Autrement

<https://togo.coris.bank>

